



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie du Gouvernement en matière de dépistage pour lutter contre le covid-19

Question écrite n° 27931

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la stratégie du Gouvernement pour lutter contre l'épidémie de covid-19. Depuis l'apparition de l'épidémie sur le territoire français, le Gouvernement a choisi de confiner l'ensemble de la population en ne dépistant que les patients symptomatiques les plus graves. Pourtant, d'autres pays comme la Corée du Sud ou l'Allemagne ont eu recours à une stratégie beaucoup plus efficace privilégiant le dépistage massif afin de mieux repérer les malades du coronavirus et limiter la contamination du coronavirus. La Corée du Sud procède ainsi à 20 000 tests de dépistage par jour contre seulement 8 000 en France. Le professeur Didier Raoult a ainsi recommandé dès le début de l'épidémie de procéder à un tel dépistage de masse ainsi que le traitement des patients dépistés positifs. Pourtant, la France continue à ne dépister que les cas les plus graves, contrairement aux dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. C'est pourquoi elle lui demande quels moyens le Gouvernement entend mettre en place pour modifier sa doctrine et mettre en place un dépistage massif d'urgence du covid-19. Aussi, elle aimerait connaître la stratégie de dépistage du Gouvernement post-confinement.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27931

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2455

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)